

Le premier rapport de l'Observatoire des Mines, diffusé à la première réunion des États partie à la Convention sur l'interdiction des mines, mai 1999.

photo de couverture, Nic Dunlop, avec la permission de Human Rights Watch



constitué la pierre angulaire du Processus d'Ottawa et il fait toujours partie intégrante de l'action de mise en œuvre de la Convention.

En guise de reconnaissance de l'efficacité de l'action menée par les ONG, le MAECI a mis sur pied le Programme de partenariat pour l'action contre les mines (MAPP), afin de contribuer aux ressources générales de certaines des principales ONG nationales et internationales. Au total, un montant de 761 000 dollars a été décaissé par le biais de ce programme pendant l'année financière 1998-1999, dans le but d'appuyer trois ONG.

Action Mines Canada (AMC) a reçu des crédits de 300 000 dollars destinés à l'aider à mener à bien ses activités en faveur de l'universalisation, de la ratification et de la mise en œuvre de la Convention; ces fonds visent en outre à soutenir son action auprès d'organisations de la société civile favorables à l'interdiction en Amérique latine, en Afrique et en Europe de l'Est. Ce financement a aussi appuyé la collaboration d'AMC avec le MAECI en vue de l'élaboration d'un programme multimédia et multisectoriel de sensibilisation à l'action antimines au Canada. De plus, les fonds débloqués dans le cadre de cette démarche de partenariat ont aidé AMC à nourrir le soutien du secteur privé et de la société civile aux programmes

d'action contre les mines.

La Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT) a obtenu 400 000 dollars pour qu'elle poursuive son action en faveur de la ratification et de l'universalisation rapides de la Convention dans des régions comme le Moyen-Orient, l'Asie du Sud-Est et les anciennes républiques soviétiques où le soutien à l'interdiction commence tout juste à se manifester. Ce financement aidera en outre la CIMT à mettre au point des activités de promotion et à formuler des politiques d'action contre les mines. Enfin, les fonds accordés à la CIMT l'aideront à soutenir les capacités des organisations de la société civile favorables à l'interdiction dans des pays en développement, de manière à ce qu'elles soient en mesure de communiquer avec efficacité et efficacité avec les membres du mouvement pour l'interdiction des mines.

L'Association internationale des médecins pour la prévention de la guerre nucléaire (IPPNW) a reçu des crédits de 61 000 dollars destinés à renforcer sa capacité d'exercer des pressions en faveur de la ratification, de l'universalisation et de la mise en œuvre de la Convention d'Ottawa. En particulier, ce financement a aidé l'IPPNW à contribuer au

déjà détruit toutes leurs mines. D'autres, comme la République tchèque, le Danemark, l'Espagne, la France, le Mozambique, la Suède, l'Ukraine et le Royaume-Uni, mettent activement en œuvre des programmes de destruction de leurs stocks. Même des États non signataires comme la Russie et les États-Unis ont commencé à détruire leurs mines.

Le Canada a fait activement la promotion de l'universalisation du traité et de son respect; il a également fourni des contributions par l'entremise de divers programmes de coopération innovateurs.

Agir en partenariat

On peut attribuer une grande partie de la réussite obtenue sur le plan de l'élargissement de la portée du traité aux efforts tout à fait remarquables déployés par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et par des organisations non gouvernementales (ONG), sous la direction de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres (CIMT). Ce partenariat, à nul autre pareil, entre ces organisations et un regroupement de gouvernements épris des mêmes idéaux, a

Depuis 1996, 20 pays ont détruit plus de 14 millions de mines. Autant d'armes qui ne tueront ou mutileront jamais personne.